

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 89 (1980)  
**Heft:** 6

**Artikel:** 1981 : "Année internationale des handicapés"  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-683709>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# 1981: «Année internationale des handicapés»

«Pleine participation» des handicapés: tel est le slogan de l'année 1981 que l'ONU a déclarée «Année internationale des handicapés» dans le but d'améliorer toujours davantage l'insertion à long terme des handicapés dans la société.

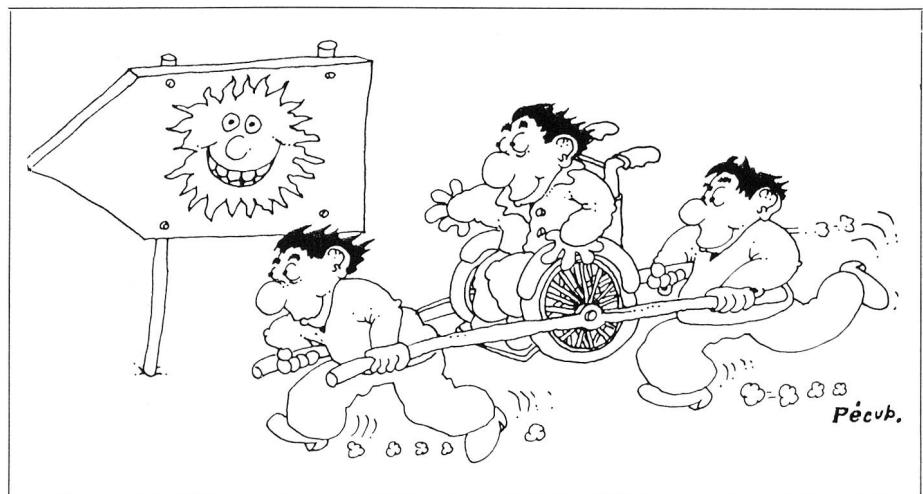
Pour atteindre ce but en Suisse aussi, 45 organisations de handicapés et œuvres d'entraide se sont groupées en un Comité suisse pour l'année de la personne handicapée - 1981 (COP 81). Ce comité peut compter sur la collaboration de quatre commissions consultatives d'experts concernant notamment l'intégration sociale, les barrières architecturales, le droit et l'information. Il est placé sous la présidence du conseiller d'Etat bernois Gotthelf Bürki, directeur des Constructions. Deux vice-présidents ont été nommés: M. André Rossier, de Genève (secrétaire général de la Fédération suisse des associations de parents de handicapés mentaux) et de l'avocat zuricois Marcel Dora (Union suisse des aveugles). Le Bureau est dirigé par Mme Irène Häberle: Melchiorstrasse 23, 3027 Berne, téléphone 031 55 01 01.

La Croix-Rouge suisse est représentée pour sa part au Comité de patronage par le professeur Hans Haug, président de la CRS, au Comité suisse (COP 81) et au Comité exécutif par M. Felix Christ, attaché de presse.

Le Comité a pour tâche de soutenir et de coordonner les contributions que ses organisations membres apporteront à l'Année internationale des handicapés, de même que les initiatives prises par la population et de réaliser ses propres projets à l'échelle nationale.

Le but de cette «Année internationale des handicapés»: faire participer toujours davantage les handicapés à notre société. Notre photo: lors du camp de l'Amitié de Varazze (Italie) organisé par la Croix-Rouge jeunesse.

Photo James Christe



Il s'agira en premier lieu d'interventions portant sur la formation, le travail, le logement, les sociétés, les Eglises, l'assistance juridique, un travail d'information approfondi; ses efforts devront aussi éveiller l'intérêt général à l'égard des besoins et des droits de tous les handicapés, combattre et modifier les préjugés et autres attitudes préconçues du public en général.

Dans toutes les régions du pays se sont constitués des comités cantonaux qui, tout au long de l'Année internationale des handicapés, organiseront de nombreuses manifestations et campagnes visant à améliorer la qualité de la vie

des personnes handicapées: semaines de rencontres, journées «Portes ouvertes», discussions, création de logements et de foyers communautaires, ainsi que de services bénévoles, etc.

La Croix-Rouge suisse participera activement à ces manifestations par l'intermédiaire de ses sections qui vont intensifier leurs activités dans ce sens au sein des comités régionaux, par la mise en circulation d'un troisième car (dont nous reparlerons plus tard), par l'action de ses bénévoles que l'on espère toujours plus nombreux et une information tendant à éveiller l'intérêt et la participation de tous en faveur des personnes handicapées.



## Ce qui se fait déjà

Dans notre pays, c'est la Fondation Pro Infirmis qui, en tant qu'œuvre d'entraide privée, s'occupe des besoins et des intérêts des handicapés. Pro Infirmis est également l'association faîtière des nombreuses organisations qui s'intéressent au sort de groupes déterminés: sourds, aveugles, handicapés physiques, handicapés psychiques, épileptiques, etc. Autant d'êtres humains qui ont certes besoin ou de soins ou de thérapies spéciales, ou d'une aide matérielle, mais qui aspirent aussi à faire partie d'une communauté. Chaque handicapé doit être reconnu comme une personne à part entière et doit pouvoir mener une vie aussi normale et aussi enrichissante que possible.

L'intégration sociale d'un handicapé n'est pas la seule affaire de telle ou telle institution spécialisée. Elle nous concerne tous. En effet, à quoi servirait de recycler un invalide si aucun employeur ne veut l'embaucher par crainte de complications? A quoi serviraient les efforts faits par le sourd pour apprendre à lire sur les lèvres si ensuite de cela ses interlocuteurs ne se donnent pas la peine de parler correctement?

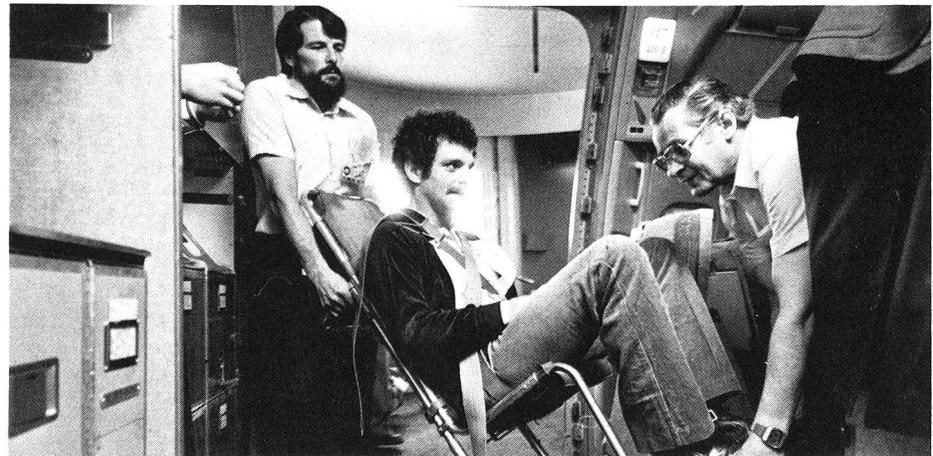
## La Croix-Rouge suisse et les handicapés

La Croix-Rouge suisse n'aura pas attendu l'année 1981 pour se préoccuper et s'occuper de diverses manières des handicapés et cela aussi bien dans le cadre de son organisation centrale que dans celui de ses sections régionales.

### Les Centres d'ergothérapie

Dans diverses régions du pays, 20 sections de la Croix-Rouge suisse exploitent 21 centres d'ergothérapie ambulatoire desservis par 36 ergothérapeutes et 4 thérapeutes d'animation, secondées par des volontaires. Pas toujours très bien connue, l'ergothérapie, qui s'adresse aussi bien à des enfants qu'à des adultes, est un traitement prescrit par un médecin, à l'intention de malades et de handicapés physiques et psychiques.

Par des activités choisies et adaptées à chaque patient, l'ergothérapie permet de développer l'indépendance, la participation active et la réintégration.



### Les services des transports automobiles

Ce service a été introduit dans le dessein d'aider des handicapés à ressources modestes, qui ne peuvent utiliser les moyens de transport publics pour se déplacer. A ce jour, 44 sections de la Croix-Rouge suisse ont mis un tel service à leur programme d'activité. Quelque 2300 automobilistes bénévoles mettent régulièrement et gratuitement leur temps et leur voiture à disposition. Parmi les handicapés qui en bénéficient, nous trouvons précisément des patients des centres d'ergothérapie.

### Les autocars pour handicapés

La mise en service, en 1965, du premier autocar pour handicapés, que la jeunesse scolaire suisse avait offert à la Croix-Rouge suisse pour son centenaire, fut réellement un événement! Ce véhicule, en effet, avait été construit et aménagé tout spécialement pour permettre à des invalides de déplaçant en fauteuils roulants d'y monter, d'en descendre et d'y voyager à leur aise. Quelques années plus tard, la Croix-Rouge suisse se rendit acquéreur d'un deuxième véhicule, un peu plus petit que le premier, c'est-à-dire pouvant plus aisément rouler sur des routes de montagnes, par exemple. En l'espace de quinze ans, les deux autocars ont transporté près de 60000 passagers et parcouru 692500 km, ou 16 fois le tour de la terre. Les deux véhicules font l'objet d'un entretien minutieux et de contrôles réguliers qui, jusqu'ici, ont permis d'éviter des accidents ou des pannes. C'est précisément parce que l'on exige de ces véhicules qu'ils soient toujours en parfait état de marche que le plus ancien, qui totalise 410000 km, a été remplacé,

cet été par un nouvel autocar de 30 places que nous présenterons à nos lecteurs dans le prochain numéro de notre revue.

### D'autres initiatives

Le home de jour que la section zurichoise a ouvert en 1974 est apprécié autant des patients qui y sont reçus que des membres de leurs familles qui les soignent à domicile.

Une autre section donne régulièrement des leçons de natation à des enfants atteints de troubles moteurs cérébraux. Plusieurs sections ont acquis des minibus pour transporter de petits groupes de handicapés devant se rendre à tel ou tel endroit.

Et nous pourrions citer encore d'autres initiatives du même genre.

### Camp de l'amitié

Il s'agit ici d'un magnifique exemple de solidarité montré par des jeunes gens et jeunes filles à l'égard d'enfants gravement handicapés. Depuis 1977, la Croix-Rouge Jeunesse de Suisse romande organise chaque été, en collaboration avec Pro Infirmis, des camps de vacances dits «Camps de l'amitié» à l'intention d'enfants dont la plupart sont hospitalisés le reste de l'année dans des établissements médico-sociaux. Chaque année, une vingtaine de volontaires s'occupent durant quinze jours de ces enfants dont la majeure partie ne se déplacent qu'en chaise roulante. Pendant deux semaines tout est mis en œuvre pour divertir ces petits handicapés et leur faire connaître des aspects de la vie quotidienne tout nouveaux pour eux.

Cette année, deux camps de l'amitié ont été organisés. L'un à Varazze, du 14 au 26 juillet et l'autre à Saint-Léger (VD), du 4 au 16 août.